

Le 1er mai, petite piqûre de rappel

Ce premier mai, il y aura des discours syndicaux engagés et des marches de travailleurs et travailleuses, et puis aussi des discours politiques enflammés à la veille des élections. Il y aura également des personnes qui travailleront sans être payées et des personnes engagées comme bénévoles, parfois en lieu et place d'un contrat de travail, parfois sans défraiement. Il y aura aussi des personnes qui passeront leur journée à scruter les offres d'emploi et d'autres qui devront digérer leur licenciement de la veille. Il y aura aussi des concerts, des brocantes et des barbecues, des ballons et des jeux pour les enfants, des concerts, de l'amusement. Du repos pour certains et certaines. De la colère et des revendications. De l'action collective.

Dans l'esprit d'un grand nombre, le premier mai, c'est congé. L'école est fermée, le bureau est fermé. Un jour férié parmi d'autres, pour ce qui est communément appelé, la "fête du travail". Ce n'est pourtant pas la fête du travail mais une journée de lutte des travailleurs et travailleuses, une journée enracinée et en commémoration à des luttes collectives ouvrières datant de 1886.

Entre deux pains saucisses, ce n'est pas plus mal de se le rappeler ou de l'apprendre à ceux et celles qui n'en savent parfois rien, notamment les plus jeunes.

*

Le 1er mai 1884, un bout d'histoire commence. A Chicago, la FOTLU (*Fédération of organized trades and labor unions*), que l'on peut résumer comme un ensemble de syndicats, adopte une résolution sur l'instauration de la journée de 8 heures: si une législation nationale n'est pas adoptée dans les 2 ans, la fédération annonce qu'elle déclenchera une grève générale.

Le 1er mai n'est pas une date choisie au hasard par les syndicats américains car c'est aussi, à cette époque, le jour du renouvellement (ou du non-renouvellement) des contrats de travail. Ce jour, c'est ce qu'on appelle, à l'époque, aux Etats-Unis et au Canada, le *moving day*. Un jour qui voit des milliers de personnes contraintes de déménager en même temps s'ils ou elles ne sont pas renouvelé(e)s dans leur emploi, obligées de chercher un nouveau toit en même temps qu'un nouvel emploi.

Le 1er mai 1886, une mobilisation massive de près de 400.000 ouvriers se met en place pour cette revendication des huit heures. Celle-ci prend une tournure particulièrement violente à Chicago où, le 3 mai, à l'usine McCormick, la grève se mue en affrontement avec la police, qui tire sur les grévistes. S'en suivra un appel à la mobilisation le 4 mai 1886, dans ce même Chicago. Un rendez-vous qui se terminera

dans la violence. Une bombe explose, des décès s'en suivent, du côté des manifestants comme du côté des forces de l'ordre. C'est la tragédie de Haymarket square.

La police arrêtera des dizaines de personnes mais sur le poseur de bombe, il n'y a aucune certitude. Devant la pression exercée autant par la mairie de l'époque que par les industriels de la région, terrorisés par l'ampleur de la colère ouvrière, huit hommes, activistes de la lutte ouvrière, seront jugés pour meurtre. Un procès partisan, qui aboutira à la culpabilité des huit hommes. Sept hommes seront condamnés à mort (deux peines de mort seront commuées). Sur ces cinq hommes condamnés, quatre seront pendus et un se suicidera en prison. En 1893, la grâce sera finalement accordée aux trois accusés encore vivants.

En 1886, en Belgique, c'est aussi la révolte, celle des *damnés de la terre*. Au cours du mois de mars 1886, plusieurs grèves ont lieu, principalement dans les bassins industriels des provinces de Liège et du Hainaut. Une révolte ouvrière qui sera, elle aussi, réprimée dans le sang. Les facteurs sont propices à la révolte, le tableau est plus que connu: aucun ouvrier n'a le droit de vote, celui-ci étant alors fonction des revenus de l'électeur (on parle alors de suffrage censitaire), les conditions de travail et de vie sont déplorables (travail des enfants, ouvriers à la merci de leurs patrons, absence totale de droit du travail et de négociation collective, etc.).

En Europe, dès 1890, le 1er mai deviendra une journée de manifestation internationale pour la journée de 8 heures, en hommage au combat mené par les ouvriers américains quelques années plus tôt. Cette décision est prise par le 2ème internationale, organisation internationale du mouvement socialiste, lors d'un congrès à Paris en 1889, regroupant les socialistes de 23 pays.

*

Le 1er mai, fête dite "du travail" est donc avant tout, rappelons-le nous, transmettons-le à d'autres, la journée des travailleurs et des travailleuses, une journée enracinée dans la lutte ouvrière pour la conquête de droits sociaux. Rappelons-nous également que ce qu'on appelle communément des acquis sociaux n'en sont rien. Il s'agit de droits collectifs qui ont été conquis par des mouvements collectifs dans des luttes parfois historiques de par leur ampleur et leur violence. Des droits dont nous n'avons aucune garantie qu'ils soient préservés dans la durée. Le droit du travail est un droit récent, dont les premières réglementations sont nées de la mobilisation ouvrière et de l'action syndicale. Ce premier mai, on n'oubliera pas, notamment, les conquêtes suivantes:

1889: Interdiction du travail des enfants (-12 ans), limitation à 12h/jour de la durée du travail des enfants de 12 à 16 ans, repos d'accouchement (4 semaines)

1903: Législation sur les accidents de travail

1905: Repos du dimanche

1914: Instruction scolaire obligatoire jusqu'à 14 ans et Interdiction du travail des enfants

1919: Suffrage universel pour les hommes
1921: Semaine de 6 jours de travail de 8 heures
1921: Suppression de l'art. 310 du code pénal (la grève n'est plus pénalement punie)
1936: Six jours annuels de congés payés¹
1936: Semaine de 40 heures dans les industries où les conditions de travail sont considérées comme insalubres (principalement les mines)
1944: Pacte social, création de l'ONSS
1947: double pécule de vacances
1948: Droit de vote accordé aux femmes
1950: Premières élections sociales dans les entreprises de plus de 200 travailleurs
1952: Deux semaines de congés payés
1964: Semaine de 45 heures (au lieu de 48h)
1966: Trois semaines de congés payés
1966: Première grève des femmes à la FN Herstal « à travail égal, salaire égal » et trois semaines de congés payés
1974: Interdiction de travailler les jours fériés, dix jours fériés par an
1975: Quatre semaines de congés payés
1978: Loi sur les contrats de travail. Semaine de 40 heures, obligation des 5 jours/sem.
2001: Réduction légale du temps de travail à 38h/sem

Et depuis la fin des années 90 ? Nous le constatons, difficile de trouver des conquêtes sociales de l'ampleur de celles qui ont eu lieu au cours du siècle dernier. Il faut dire qu'on n'a pas tellement l'impression que ce soit dans l'air du temps de faire des avancées sociales. Le temps est à la défense d'anciens droits conquis et à la limitation de la casse sociale, des stratégies rendues nécessaires par un marché de l'emploi dirigé par l'hyper flexibilisation et les politiques d'activation.

Les combats sont pourtant bien là, notamment la lutte pour la réduction collective du temps de travail sans perte de salaire. Qui sait, un jour peut-être, aurons-nous cette fameuse semaine de quatre jours mais payés cinq ? Une meilleure prise en compte des carrières des femmes avec un allongement du congé de maternité, un congé menstruel ? Une meilleure prise en compte des parents avec un congé de paternité égal à celui de la maternité ? La possibilité, pour tous et toutes, de s'arrêter, souffler, vivre hors emploi, avec des interruptions de carrière financièrement viables ? Qui sait. Les enjeux sont nombreux pour respecter et faire respecter notre condition de travailleurs et travailleuses.

Anne-Catherine Lacroix, pour Dockers asbl

¹ Pour plus d'informations sur ce sujet, lire notamment "Les congés, une véritable révolution", Pierre Tilly - http://www.ihoes.be/PDF/IHOES_Analyse166.pdf